

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les conversations de Londres. — Le plébiscite en Grèce. — La crise des affaires. — La baisse des prix en Angleterre.

Les conversations de Londres se sont terminées dans l'esprit le plus amical. Elles ont abouti aux solutions qu'on pouvait souhaiter. Après l'avertissement général qu'ils ont donné au Cabinet Rhallys au sujet du projet de restauration constantinienne, les trois gouvernements délibérant à Athènes de deux communications spéciales, aussi catégoriques l'une que l'autre. En premier lieu ils déclarent considérer comme nulle l'émission de deux cents millions de drachmes papier que M. Rhallys vient de faire en usant d'une autorisation qui avait été accordée en principe au Cabinet Venizelos. Les Grecs sauront ainsi qu'un ministère constantinien ne saurait bénéficier des facilités dont bénéficiait un ministère Venizelos, et que les drachmes papier émises par l'association Rhallys-Gounaris ne seront garanties par rien. En second lieu les trois gouvernements préviennent la Grèce que, si elle restaure Constantin, ils lui supprimeront immédiatement tout concours financier. D'autres mesures sont envisagées, notamment pour le régime de Smyrne. Mais le concours financier cessera instantanément, sans autre avis, si le plébiscite d'aujourd'hui donne des résultats favorables à Constantin.

Il est regrettable, ajoute M. Auguste Gauvain, que ces décisions n'aient pu être notifiées que peu d'heures avant l'ouverture du scrutin.

Le plébiscite est terminé dans toute la Grèce. Le résultat est favorable au retour de Constantin, les seuls royalistes ont voté. Les opérations se sont déroulées sans incident grave; le scrutin a été clos au coucher du soleil. Les princes, actuellement à Athènes, sont allés voter.

Le parti libéral, avec l'approbation de M. Venizelos, a décidé de ne pas prendre part au plébiscite.

En attendant, M. Rhallys multiplie les déclarations conciliantes. Dans l'une d'elles, faite hier à un journal d'Athènes, il a manifesté l'intention de demander aux Alliés des explications sur l'accusation de déloyauté portée contre l'ex-roi :

Je reconnais, a-t-il dit, la gravité de la crise; mais j'avoue ne pas comprendre l'attitude adoptée par les Alliés, puisque la Grèce se déclare prête à remplir, non seulement ses obligations en ce qui concerne la Thrace et Smyrne, mais tous ses autres engagements. Personnellement, je n'ai jamais voulu que la question du retour du roi fût posée comme elle l'a été aux élections. Ce sont les venizelistes qui l'ont voulu ainsi. Le peuple a exprimé sa volonté par une majorité écrasante. Venizelos est mort et enseveli sous les bulletins de vote de la nation.

Un peu plus tard, le président du Conseil a reçu le correspondant du Daily Graphic, auquel il a répété que son gouvernement resterait fidèle à la politique étrangère de M. Venizelos et qu'il adhérerait sans hésiter à la cause de l'Entente.

Les venizelistes, a-t-il ajouté, n'ont rien à craindre. Personne ne leur nuira. Il n'y aura ni vendetta politique, ni persécution.

Cette dernière déclaration est en contradiction flagrante avec toutes les nouvelles qui parviennent d'Athènes et selon lesquelles la plupart des fonctionnaires libéraux, militaires et civils, sont peu à peu révoqués.

La crise des affaires qui s'étend depuis quelques semaines produit dans l'opinion publique un courant de pessimisme tout à fait fâcheux. Nos finances sont dans une situation précaire; notre industrie manque de matières premières, de combustible, de main-d'œuvre expérimentée; le taux du franc ne parvient pas à se relever et le prix de revient des produits nécessaires à l'individu reste tel que la vie chère est un problème social de la plus haute importance. Plus touché par la guerre que tout autre, notre pays se trouve seul pour accomplir le travail formidable de sa reconstitution.

Les grandes convulsions de l'histoire, guerres ou révolutions, ont toujours laissé derrière elles des situations extrêmement complexes, et toujours la nation française s'en est libérée. Ce n'est qu'avec le temps qu'un pays peut revivre.

Après la guerre de Cent ans, il a fallu vingt-cinq années pour que Jacques-Cœur puisse remettre un peu d'ordre dans les affaires du royaume. Notre situation était alors beaucoup plus menacée que maintenant par des troubles économiques, sociaux, politiques et religieux. Trente provinces étaient ravagées, mille villages avaient disparu et personne ne croyait au relèvement des villes ruinées, dont les métiers étaient détruits et la production anéantie.

Plus près de nous, l'époque de la Révolution peut être aussi comparée à celle que nous vivons actuellement. Les victoires de nos armées n'avaient pas donné à la France la prospérité tant attendue. Malgré le traité de Campo-Formio, fin du cauchemar de l'invasion, la vie était restée très dure; luttes politiques du « royalisme » et de « l'anarchie », crises sociales, création d'une ploutocratie par un colossal transfert des fortunes, enrichissement rapide des paysans, développement formidable de la spéculation qui, d'une part, amène le renchérissement de toutes les denrées et, d'autre part, fait naître le goût du luxe et l'amour des plaisirs chez les nouveaux riches.

Comme maintenant, chacun veut jouir de la vie; les bals se multiplient, tout l'argent passe aux dépenses superflues, qui mènent vers la misère une population aux mœurs dissolues.

Brusquement, — quatre années plus tard, — la nation sort de son étourdissement, reprend son équilibre et retrouve sa place dans le monde.

Il en sera de même encore cette fois, et déjà les signes de relèvement se manifestent. De gros efforts ont été faits dans toutes les branches de l'activité nationale; notre balance commerciale s'améliore régulièrement; le calme social revient peu à peu. Encore quelques années de patience et nous recueillerons le fruit de tous nos sacrifices.

En ce moment où les mouvements des prix intéressent si vivement l'opinion, il convient de suivre avec attention les *index-numbers* mensuels qui paraissent chez nos voisins. L'*index-number* de *The Economist* pour novembre accuse des fléchissements dans toutes les catégories de marchandises considérées. L'*index global* est tombé de 7.175 en octobre à 6.954; le groupe des céréales et de la viande a fléchi de 1.650 1/2 à 1.478 alors qu, le mois dernier, il était en hausse accentuée; les autres produits alimentaires (thé, sucre, etc.), sont revenus de 900 1/2 à 869 1/2. Les textiles continuent à perdre largement du terrain, ils faiblissent de 1.951 à 1.651; les minéraux de 1.316 1/2 à 1.259 1/2; le groupe des divers (caoutchouc, huiles, etc.) se tasse de 1.446 à 1.336. Il faut remarquer dans cet « index-number » que, contrairement aux précédents, le fléchissement est général. Les baisses du dernier mois ramènent les totaux de deux des groupes bien au-dessous du niveau au temps de l'armistice; ces groupes sont : celui des textiles et celui des divers. La chute considérable qui s'est produite dans la valeur des textiles matières premières va avoir et a déjà sa répercussion sur les prix des objets fabriqués. Cette fois la baisse semble être bien amorcée et les consommateurs en profitent déjà dans certains domaines. La généralisation du mouvement qui se manifeste en Grande-Bretagne s'accusera aussi ailleurs.

INFORMATIONS

L'Allemagne va nous livrer des betteraves

Une quantité de 1 millions de kilogrammes de betteraves doit être livrée par l'Allemagne au titre des réparations en exécution du traité de paix.

Les commandes seront satisfaites dans l'ordre de priorité suivant : syndicats et coopératives agricoles, cultivateurs, fabricants de sucre, distillateurs, commerçants.

La livraison de bétail allemand

La presse publie la convention à laquelle sont arrivés les représentants de l'Allemagne de l'Entente dans la question des livraisons de bétail. L'Allemagne livrera dans un délai de trois ans 1 million 600.000 coqs et poules, 100.000 canards, 40.000 oies, 165 bœufs, 25.000 chèvres, 550 verrat, 15.000 truies.

Dans un délai de six mois, 30.000 chevaux, 125.000 moutons, 60.000 taureaux, bœufs et veaux; 30.000 vaches pleines.

Une commission tiendra compte, pour les livraisons, des épidémies pouvant éventuellement se produire.

La commission des réparations, se réserve le droit d'exiger de l'Allemagne la livraison de la quantité entière de bétail réclamée par les alliés.

Le charbon qui fait explosion

On sait que les explosions de briquettes de lignite provenant de la Ruhr se multiplient avec une fréquence inquiétante et que ces accidents ont provoqué dans le Nord une vive émotion. A ce sujet la *Liberté* croit savoir que le gouvernement français a fait tout récemment des représentations à l'Allemagne et qu'à la suite d'une démarche de notre ambassadeur à Berlin une instruction a été ouverte par les autorités allemandes.

L'Arménie se serait déclarée République soviétiste

Un radiotélégramme de Moscou annonce que l'Arménie s'est déclarée République soviétiste. D'un seul coup, ajoute le radiotélégramme, l'imité séculaire entre les Arméniens et les musulmans s'est terminée par l'établissement d'une solidarité fraternelle entre les travailleurs arméniens turcs et de l'Azerbaïdjan.

Les préparatifs pour le retour de Constantin

Les préparatifs pour le retour en Grèce du roi Constantin sont maintenant virtuellement terminés. Cependant, on a décidé de ne pas se servir de croiseur « Averboff » pour ramener Constantin, car apparemment on ne veut pas, surtout dans les conjonctures actuelles, que le retrait de ce navire du Bosphore donne lieu à de fausses interprétations. L'embarquement de Constantin se fera en toute probabilité à Brindisi. Constantin, sa famille et sa suite partiront à bord d'un navire marchand grec escorté de plusieurs contre-torpilleurs.

La désunification socialiste

Les socialistes dissidents viennent d'élaborer un long manifeste rejetant sur les partisans de la troisième Internationale la responsabilité d'une scission probable.

Le groupement en question, composé de MM. Léon Blum, Varenne, Aurio, Bracke, Longuet, Mayéras, Pressemane, Renaudel, etc., a pris le nom de « Comité de résistance socialiste ».

Quatre millions d'hectos de vin de plus que l'année dernière

Le « Journal officiel » fait connaître les résultats de la dernière récolte des vins dans les quatre départements gros producteurs du Midi. La production totale dans ces départements a atteint 25 millions 786.535 hectolitres. Il restait un stock de 964.017 hectolitres des récoltes antérieures. Les ressources seraient donc de 22 millions 808.052 en 1919.

M. Deschanel officiellement candidat au Sénat

Le bruit avait couru ces jours-ci que M. Paul Deschanel, dont l'état de santé s'améliore de jour en jour, serait candidat au Sénat dans l'Eure-et-Loir. Ce bruit avait été démenti.

La *Dépêche d'Eure-et-Loir* annonce officiellement qu'une liste d'Union nationale et républicaine a été constituée. Elle comprend trois noms : M. Paul Deschanel, M. Lhopiteau, garde des sceaux, et M. Albert Royneau.

Election législative

Voici le résultat de l'élection législative du Lot-et-Garonne, qui a eu

lieu pour le remplacement de M. Jacques Chaumié, décédé.

Inscrits, 77.975; votants, 41.164; bulletins blancs et nuls, 2.156; suffrages exprimés, 42.008; majorité absolue, 21.005.

Ont obtenu : MM. Fauvel, bloc national, 12.996 voix; Jean Renaud, socialiste unifié, 12.184; Emmanuel Chaumié, radical-socialiste, 7.910; Solleville, union républicaine, 4.707; Balet, républicain de gauche, 4.028; Fusolle, républicain, 189. Il y a ballottage.

Les Familles Nombreuses

Les deux millions et demi attribués jeudi dernier par l'Académie française à 86 chefs de familles nombreuses mettent en goût de candidature aux dotations Cognac-Jay une foule de parents chargés d'enfants.

Chaque courrier, depuis cette date, a porté à l'Académie quantité de demandes de renseignements ou, plus naïvement encore, des mémoires énumérant tout au long les mérites d'une famille ayant beaucoup d'enfants avec prière de le faire savoir au fondateur.

C'est touchant, mais c'est également réconfortant de voir combien il est encore de parents ayant plus de dix enfants. La preuve en est que, pour sa première année, la fondation Cognac-Jay reçut environ 24.000 candidatures venues de tous les coins de France. La Normandie, la Bretagne et la Moselle y tenaient la tête avec un chiffre imposant.

La question militaire

La commission des finances de la Chambre a entendu jeudi le ministre de la guerre sur les effectifs, budgétaires et sur les fabrications de guerre. L'audition a été longue et a produit une forte impression sur les membres de la commission.

Au cours de son audition par la commission des finances, M. André Lefèvre a exposé les raisons pour lesquelles il lui paraissait impossible de réduire les propositions contenues dans le projet de budget du ministère de la guerre, pour l'exercice 1921, tant en ce qui concerne les effectifs que les fabrications de guerre.

Il a fait observer que l'intérêt de la France, aussi bien que celui de ses alliés, nécessitait certaines mesures de précaution et, faisant une discrète allusion à la réduction de la durée du service militaire, il a déclaré qu'on ne pouvait pas envisager, avant quelque temps, la réalisation du service de dix-huit mois.

L'Emprunt aurait donné 27 milliards

La « Presse » dit que, d'après les évaluations faites dans les milieux autorisés, les souscriptions à l'Emprunt national 6 0/0 s'élèveraient à environ 27 milliards, avec un apport d'argent frais de 61 0/0. Ce résultat dépasserait les prévisions les plus optimistes.

Les faillites commencent en Angleterre

La baisse des prix due au refus de la baisse d'acheter des articles qu'il estime lui être vendus trop cher a provoqué ici un certain nombre de faillites, notamment dans la nouveauté, le vêtement et les industries qui s'y rattachent.

Pour que la vente reprenne

Le chiffre d'affaires journalier d'une grande maison de commerce de Lille étant descendu de 70.000 fr. à 18.000 fr., l'administration de Paris de cette maison lui a envoyé l'ordre de baisser le prix de vente de toutes ses marchandises.

Tirages Financiers Crédit national

Le numéro 5.551.556 gagne un million.

Le numéro 7.448.491 gagne 500.000 francs.

Les numéros suivants gagnent chacun 100.000 francs : 1.624.402, 5.462.439, 5.595.353, 6.872.712 et 7.540.346.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 50.000 francs : 778.019 1.461.510 1.549.191 2.127.396 2.149.041 2.214.415 4.209.329 4.505.939 4.999.012 5.232.942

CHRONIQUE LOCALE

DES MOTS

Le Congrès des associations familiales a tenu à Lille sa séance de clôture sous la présidence du ministre de l'Hygiène.

Du discours prononcé par le ministre, nous relevons le passage suivant :

« Il faut donner aux familles nombreuses tous les avantages matériels possibles, faire en sorte que la naissance d'un enfant au lieu d'augmenter la misère du ménage apporte au foyer familial plus d'aisance, plus de confort et plus de bonheur. Il faut encore que par l'amélioration constante du logement, par le développement de la puériculture, par l'organisation des consultations de nourrissons, par la vulgarisation des principes essentiels d'hygiène, on lutte sans trêve contre la mortalité infantile, qui fait encore de si effroyables ravages. »

C'est très bien dit. Les auditeurs ont dû applaudir vigoureusement ces belles paroles.

Mais ce ne sont que des paroles qui resteront sans effet, encore pendant longtemps, très longtemps.

Aux familles nombreuses des logements bien conditionnés ? Sans doute, c'est ce qui va avoir lieu. Que la commission d'hygiène — s'il y en a une — passe dans les maisons où logent ces familles...

Heureux encore quand les chefs des familles nombreuses trouvent un logement assez vaste : on ne leur loue pas facilement, car les propriétaires ont toujours peur que les enfants dégradent les locaux.

Oui, qu'on donne des avantages aux familles nombreuses. Mais quand les leur donnera-t-on ?

Il semblerait qu'un jeune soldat, actuellement sous les drapeaux, et père de famille devrait avoir au moins le droit de faire son service dans la garnison la plus proche de son foyer. Ce serait un avantage pour lui, n'est-ce pas ?

Eh bien, cet avantage lui est refusé. L'autorité militaire ignore si le soldat est père de famille. Pour elle, c'est un soldat, voilà tout. Et cependant cet avantage ne coûte pas un sou au budget.

Ecoutez les beaux discours, applaudissons-les, mais soyons sceptiques sur les résultats qu'en obtiennent les personnes pour lesquelles ils sont prononcés.

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Resset Pierre : soldat courageux et dévoué. A trouvé une mort glorieuse au cours d'un violent corps à corps, le 29 novembre 1915, secteur de la Harazée. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Bouff Albert : très bon soldat. Tué à son poste de combat dans la tranchée, le 16 décembre 1914, devant Wargmoulin. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Berjeaud Germain-Georges : très brave soldat. Tué à son poste de combat, le 25 novembre 1914, à Mesnil-Hurlus. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Chalmé Léon-Albert : très brave soldat. Tombé mortellement blessé aux mains de l'ennemi, le 31 mai 1918, à Vierz, en défendant sa tranchée contre une violente attaque. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Domenger Jean-François-Etienne : jeune soldat, d'un courage remarquable. A été tué glorieusement dans un poste avancé, aux Eparges, le 28 juillet 1917. Croix de guerre avec étoile de bronze.

Enregistrement

M. Pradines, receveur de l'enregistrement à Molières, (Tarn-et-Garonne), est nommé receveur à Limogne.

M. Leymonerie, receveur à Limogne à Villeneuve (Landes).

Compatriote

Notre compatriote M. Charles Ilbert nommé receveur des P. T. T. à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise) et non installé, vient d'obtenir une nouvelle affectation dans la banlieue immédiate de Paris à la Plaine Saint-Denis (Seine).

Nos félicitations.

Prix Huiard

Par arrêté, en date du 18 octobre dernier, M. le ministre de l'Instruction Publique a, sur la proposition de M. l'inspecteur d'Académie du Lot, attribué le premier prix Huiard (100 fr.), à Madame Lherm, institutrice à Montredon (Lot), pour son mémoire sur la façon dont l'enseignement de l'hygiène est compris et donné dans son école et au cours d'adultes. Félicitations.

Lycée Gambetta

M. Sarré, professeur de 6^e en congé, du lycée d'Alger est nommé en la même qualité au lycée de Cahors en remplacement de M. Heldt, appelé à d'autres fonctions.

Monument aux morts

Par décret de M. le président de la République, les communes de Pradines, Grézels, Catus, Marminiac et Bétaille sont autorisées à élever des monuments destinés à commémorer le souvenir des enfants de ces communes morts pour la France.

Nos chasselas en Angleterre

M. Bouat, conseiller général du Lot, a adressé un rapport à la compagnie d'Orléans relatif à un essai d'envoi de raisins-chasselas en Angleterre.

Dans ce rapport, M. Bouat fait remarquer que le marché britannique absorbe 36 millions de kilos de raisins espagnols tandis que la France n'exporte en Angleterre que 200.000 kilos. Or, la conquête de ce marché serait une véritable richesse pour les régions productrices et pourrait contribuer sensiblement à l'amélioration de notre change.

Dans ce rapport, il est indiqué que les expéditions de chasselas de Montauban ont commencé le 27 août pour finir le 16 septembre.

Cette exportation serait une source de profit sérieux pour la région du Sud-Ouest ainsi que pour la partie du Lot qui cultive le chasselas.

La compagnie d'Orléans, a répondu à M. Bouat qu'elle ne manquera pas de suivre les indications qu'il préconise pour le développement de ce trafic, et elle promet, quand le moment s'approchera de la campagne de 1921, de faire le nécessaire dans l'intérêt de nos régions.

Œufs avariés

On signale que des œufs avariés ont été vendus sur le marché. Plusieurs ménagères ont été ainsi victimes de malhonnêtes marchands.

Ces marchands, apportent en effet, des œufs qu'ils ont en dépôt depuis plusieurs mois, conservés dans la cendre. Comme le cours des œufs a actuellement augmenté, ces marchands les apportent sur le marché.

Un contrôle sévère devrait être exercé, puisqu'au lieu de renouvellement, que de pareils faits se renouvellent.

Obsèques

Samedi ont été célébrés les obsèques de M. Paul Sautreau, receveur des contributions indirectes à Cahors, décédé subitement.

Cette mort a vivement ému les nombreux amis que M. Sautreau comptait dans l'administration et en ville.

Nous adressons à Mme Sautreau, à sa famille nos vives condoléances.

Elections au Tribunal de Commerce

Dimanche ont eu lieu les élections au tribunal de commerce.

MM. Dulac, Gayet ont été réélus juges titulaires, et M. Salanié, juge suppléant.

La Sainte-Barbe

Samedi 4 décembre, les sapeurs-pompiers de la compagnie de Cahors ont fêté la Sainte-Barbe, en un banquet fraternel qui a eu lieu à l'hôtel du Lion-d'Or.

Un excellent menu a été servi : tous les convives y ont fait honneur. Durant tout le repas, la plus franche gaîté n'a cessé de régner et c'est après avoir chanté de nombreuses chansonsnettes que les convives se séparèrent en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Bals d'enfant

Le bal d'enfants organisé dans les salons de la Préfecture, a eu lieu dans la journée de dimanche. La fête a été réussie.

DÉPÊCHES

ETUDE de M. L. NUVILLE Docteur en Droit Avoué à FIGEAC (Lot) Successeur de Mes Vival, Malrieu et Loubet.

PURGE d'hypothèques légales

Suivant acte au rapport de Maître DARNIS, notaire à St-Céré, en date du vingt-six décembre mil neuf cent dix-neuf, enregistré, Monsieur Jean VAYRAC, propriétaire-cultivateur et Madame Léontine SUC, sans profession, son épouse, demeurant ensemble à la Pascale, commune de Saint-Laurent-Tours, ont donné en échange, à Monsieur Pascal CAZELLO, propriétaire-cultivateur et à Madame Eugénie FARGUES, son épouse, sans profession, demeurant ensemble au Teil, commune de Saint-Céré, un immeuble, autrefois terre, actuellement pré, situé à Pommier, commune de Saint-Céré, numéros 193 p et 193 p, section E, du plan cadastral de cette commune, et reçu en contre-échange des dits époux CAZELLO, une propriété située sur la commune de Saint-Céré aux lieux dits Le Teil, Les Rouquettes et Euteil, en nature de bruyère, prés, sol, terres, châtaigneraie, bois chênes, vignes, friches et maison et portée à la matrice cadastrale de la dite commune de Saint-Céré, sous les numéros 429, 447 p, 448 p, 449, 450 p, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 463, 479, 480 p, 481, 482, 483 et 455, section B, pour une contenance totale de douze hectares quatre-vingt-onze ares dix centiares, moyennant une somme de douze mille francs au profit des mariés CAZELLO.

Copie collationnée de cet acte d'échange a été déposée au greffe du tribunal civil de Figeac le onze septembre mil neuf cent vingt, et le procès-verbal de dépôt déposé par le greffier a été signifié à : 1° Monsieur le Procureur de la République près le tribunal civil de Figeac, suivant exploit de Maître LOUDES, huissier à Figeac, en date du vingt-sept novembre mil neuf cent vingt, enregistré ; 2° Monsieur Charles LEONARDI, receveur des finances à Châteaudun, y demeurant, pris en qualité de subrogé-tuteur à l'interdiction de Mademoiselle Anaïs GAILLARD, demeurant autrefois à Saint-Céré, actuellement internée à l'asile de Leyme, nommé à ces fonctions suivant délibération du Conseil de famille de la dite Anaïs GAILLARD, tenue sous la présidence de Monsieur le Juge de Paix de Saint-Céré, le dix-sept avril mil neuf cent vingt, enregistré.

Cette insertion a pour but de purger les immeubles reus en échange par les mariés VAYRAC de toute hypothèque légale inconnue et est faite en conformité de l'avis du Conseil d'Etat du 9 mai 1907.

Pour extrait certifié véritable, Figeac, le quatre décembre mil neuf cent vingt.

L. NUVILLE, avoué.

ETUDE de Maître V. DURRANC NOTAIRE A CAHORS 63, boulevard Gambetta

VENTE DE MEUBLES

dépendant de la succession de Monsieur Auguste SOULLAC en son vivant domicilié à Cahors.

Aux requête, poursuites et diligences de Monsieur BALDY, commissaire au tribunal civil de Cahors, domicilié dite ville, agissant en qualité d'administrateur provisoire de la succession de Monsieur Auguste SOULLAC, en son vivant domicilié à Cahors.

Il sera procédé le DIMANCHE DOUZE DÉCEMBRE MIL NEUF CENT VINGT, A DEUX HEURES de l'après-midi, rue du Président Wilson, N° 21, par le ministère de Maître DURRANC, notaire à Cahors, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant de la dite succession, comprenant notamment armoires, tables, chaises, coffre-fort, cuve, barriques, lingerie, pendule à caisse, vaisselle, etc.

Le prix sera payé comptant et il sera perçu 10 0/0 en sus du prix pour les frais. Les adjudicataires devront procéder immédiatement à l'enlèvement des meubles à eux adjugés ; aucune réclamation ne sera admise après l'enche.

Pour extrait : S. DURRANC.

On demande Ménage agricole

Gens sérieux, travailleurs ; Bons renseignements. Écrire : HATIER, 8 Rue d'Assas, Paris, VIe.

Imprimerie COUÉSLANT (personnel intéressé). Le corgérant : B. ALIBERT.

COUPS ET BLESSURES
Un sieur Gabriel Prieur, 32 ans, charpentier à Saint-Martin-le-Redon, est condamné, par défaut, à quatre mois de prison pour avoir porté des coups à sa femme et à sa belle-mère.

VIOLENCES
M. Philip, propriétaire à Mauroux, se plaint d'avoir été frappé par son métier M. Carles. Celui-ci affirme que le fait est inexact.

Le tribunal relâsse Carles.

Théâtre de Cahors
Nous rappelons que c'est ce soir, mardi 7 décembre, que la tournée Corney donnera une très belle représentation de

Le Duel
la pièce si émouvante de M. Henri Lavedan.

Salviac
Conférences agricoles. — Les conférences agricoles organisées par le syndicat de Salviac ont commencé l'après-midi, le 6 décembre, à 20 h. 30 au café de la Promenade (salle du 1^{er} étage), réunion de tous les éleveurs. Le secrétaire.

Marché du travail
La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 22 au 27 novembre 1920, a été la suivante : Nombre de placements à demeure : 2 hommes. En extra : 2 hommes, 1 femme. Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme. Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme, 4 femmes.

Arrestation
Pour outrage à un citoyen chargé d'un service public, dans l'espèce M. le percepteur de Cazals, Jean R..., dit Noé, condamné à quinze jours de prison, par le tribunal correctionnel de Cahors, a été mis en état d'arrestation et écroué pour purger sa peine à la maison d'arrêt de Cahors.

Luzech
Décoration posthume. — Par arrêté ministériel, la médaille militaire vient d'être attribuée à la mémoire de notre glorieux compatriote Arsène Delsol, soldat au 161^e R. I., avec la citation suivante : « Très bon soldat. Très belle conduite au feu, tué à son poste le 27 août 1917 « au cours d'un violent bombardement à Louvemont. A été cité. »

Puybrun
Un homme et un cheval foudroyés sur la route. — M. Joseph Dumas, 43 ans, propriétaire à Billac (Cortez), revenant de Tauriac (Lot), le 3 décembre 1920, a trouvé la mort à Puybrun dans les circonstances suivantes :

Au cours d'un violent orage, à 8 h. du soir il regagnait son domicile, avec son cheval et sa voiture lorsqu'en arrivant à l'entrée du bourg de Puybrun, un poteau électrique rompu par la violence du vent s'est abattu sur la route au moment de son passage.

Le câble de haute tension ayant touché le cheval, celui-ci s'est abattu, projetant le conducteur à terre. Ce dernier voulant se relever prit à son tour contact avec les fils métalliques et retourna foudroyé. La mort de l'homme et du cheval a été instantanée. M. Dumas laisse une veuve et trois enfants mineurs.

Saint-Cirq-Lapopie
Chasse aux sangliers. — Ces jours derniers, à la suite d'une battue organisée par le Rallye Négraval, trois sangliers ont été abattus dans les halliers qui avoisinent les sources de Bormac, commune de Saint-Cirq-Lapopie. Ce sont deux marcassins du poids de 50 kilos et un solitaire de 100 kilos.

Pour 2 Jours seulement
Mercredi 8 et jeudi 9, la Maison Louis, de Bordeaux, achète vieux dentiers « même brisés », payés jusqu'à 10 fr. la dent.

De passage à Cahors, Hôtel de l'Europe. « Discrétion. »

Une innovation

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons l'ouverture d'un établissement qui est appelé à rendre les plus grands services à nos compatriotes, nous voulons parler de l'installation à Cahors, Villa des Tours, qui Cavaignac (Ex-Villa Martin, près le pont du chemin de fer), d'une Herboristerie médicamenteuse de 1^{re} classe. Ce genre de commerce qui manquait totalement dans la région, et dont l'apparition a comblé une lacune, est connu et apprécié dans toutes les villes où il s'exerce, aussi ne doutons-nous pas de son succès sur notre place. Une visite s'impose donc, et nos lecteurs nous seront reconnaissants de leur avoir signalé cette importante et précieuse innovation.

— Au Dépôt, commanda surnoisement Dumoulin au cocher.

...Sur le pouce, le déjeuner de Properce fut, ainsi que l'agent l'avait préconisé.

Properce mangea peu. Mais, en pareille occurrence, le manque d'appétit n'est pas un signe indubitable de culpabilité... Et le magistrat du petit parquet à qui fut dévolu l'interrogatoire dit d'identité, n'en usa qu'à-propos le repas — mettons en guise de dessert et non point d'apéritif, comme l'avait présagé, à faux, l'inspecteur de la Sûreté.

Le jeune homme se prêta de bonne grâce, avec sa douceur accoutumée et sa timidité naturelle, aux questions courantes, concernant son nom, ses profession et qualités...

Mais, lorsque le magistrat du petit parquet daigna lui dire qu'il était inculpé, d'après le mandat d'arrêt, d'avoir tué, dans la nuit précédente, la femme avec laquelle il était descendu à l'hôtel du Matelot Saxon, et qui s'était fait inscrire sous le nom de Madeleine Haubourg, le jeune homme timide porta vivement la main à la cravate lavallière qui, comme un gros papillon rouge, battait des ailes sur son veston vert à carreaux, et c'est avec la plus évidente sincérité — la plus évidente ou la plus parfaitement jouée — qu'il répondit :

(A suivre)

CHRONIQUE SPORTIVE

AVIRON CADURCIEN, (1) bat AVENIR MOISSAGAIS (1), par 9 points (3 essais) à rien.

La pluie, qui ne cessa de tomber une partie de la matinée, fit relâche l'après-midi du dimanche, et c'est par un temps relativement beau que la rencontre Cahors-Moissac se déroula. Le public des grands jours était à Robinson, en dépit de la boue qui transformait les chemins en vrais cloaques.

A 3 h. M. Bielle, qui arbitre, donne le signal des ébats.

La partie. — Les deux équipes font une rentrée très applaudie. Moissac maillot blanc — Cahors, maillot rouge. Dès le début, Moissac prend l'avantage et porte le jeu dans les 22 cadurciens ; la résistance cadurcienne est acharnée. L'arbitre distribue de part et d'autre un grand nombre de coups francs. Coup franc : Moissac tente le but... et le rate. Cahors se ressaisit, mais la mêlée cadurcienne se désagrège trop rapidement, et le ballon reste entre les jambes, cafouillages nombreux. Quelques tentatives d'ouverture de Moissac sont fauchées avec entrain par la défense cadurcienne. Le jeu fermé se poursuit ainsi jusqu'à la fin de la première mi-temps qui n'apporte aucun changement au tableau.

Deuxième mi-temps. — A la remise en jeu, les avants cadurciens se mettent consciencieusement à l'ouvrage. La mêlée est plus stable, et de fait, le ballon est ratisé par Cahors 9 fois sur 10. Les trois-quarts vont donner la mesure de leurs moyens. Mêlée à l'avantage de Cahors. Delsol passe à Prévot et toute la ligne s'ébranle : c'est l'essai marqué par Combalbert. Pas de but. Cahors, 3 points ; Moissac, 0.

Le jeu reprend très serré. Des dribblings dangereux pour Moissac, sont arrêtés de justesse. Sur sortie de mêlée, Lacoste aîné ramasse le ball et la ligne des trois-quarts reprend le galop. Essai de Rosset. Le public applaudit frénétiquement. Cahors : 6 points ; Moissac, 0.

Quelques instants après, une descente de Moissac n'aboutit pas, et Miquel trouve une belle touche. A la sortie d'une mêlée, Alazard, saisit le ball, culbute plusieurs adversaires, passe à Combalbert et Ginié marque, après un sprint impressionnant, l'essai classique : le but est loupé de peu. Cahors : 9 points ; Moissac, 0.

Les visiteurs veulent sauver l'honneur et donnent toute la sauce... mais rien ne passe. La fin est sifflée. Cahors est vainqueur par 9 points à 0.

Appréciation. — Partie très disputée et très serrée qui donna la victoire aux meilleurs. La première mi-temps fut terne, mais la deuxième nous dédommagea largement. L'équipe visiteuse fournit une partie superbe. Le premier acte lui donna l'avantage, et la ligne d'avants se dépensa à fond, mais trouva devant elle une autre ligne également décidée à vaincre. A l'ouverture, Capgras recut bien et se faufila bien qu'étroitement marqué. Les trois-quarts eurent de rares occasions de se manifester.

A Cahors, il y eut quelques fautes, mais tout le quinze est à féliciter. Les remplaçants n'eurent pas l'avantage de nous faire oublier complètement les titulaires : ils jouèrent du moins avec le souci de garder inviolé de toute défaite le terrain de l'île. Les avants fournirent une partie superbe et une large part du succès leur revient. La mêlée cependant s'éparpille trop vite et la poussée perd de son efficacité. Lacoste aîné fut lui-même et c'est le meilleur éloge que l'on puisse faire de cet excellent avant. Il amorça deux attaques qui conduisirent à l'essai. Delsol manqua d'entraînement, marqua trop de lenteur à se débarrasser de l'ustensile. Il est homme à mieux faire. Prévot qui instrumentait à l'ouverture, fit de jolies choses, et quoique mal servi, réussit de très belles ouvertures.

A noter le geste de Combalbert qui, à peine remis de sa blessure, reprit sa place et l'occupa avec son flegme d'ancien poilu. Alazard, est un

joueur remarquable, adroit, puissant et perçant. Rosset émerveilla les spectateurs et Ginié fut, comme à l'ordinaire parfait.

Miquel, à l'arrière, s'améliore de jour en jour.

Nous rappelons que jeudi soir 9 décembre l'équipe de rugby du 7^e R. I. rencontrera en championnat l'équipe correspondante du 11^e R. I. Il y aura affluence au terrain de l'île, ce jour-là.

Dimanche prochain, les cheminots de Montauban joueront à Cahors en match amical. Belle partie en perspective.

Aviron Cadurcien
Réunion de la semaine : Mercredi 8 décembre à 20 h. 30, au café Tivoli, réunion du conseil technique, et du comité de Football.

Jeudi 9 décembre, à 20 h. 30 au café de la Promenade (salle du 1^{er} étage), réunion de tous les équipiers. Le secrétaire.

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 22 au 27 novembre 1920, a été la suivante : Nombre de placements à demeure : 2 hommes. En extra : 2 hommes, 1 femme. Demandes d'emploi non satisfaites : 1 homme. Offres d'emploi non satisfaites : 1 homme, 4 femmes.

Arrestation
Pour outrage à un citoyen chargé d'un service public, dans l'espèce M. le percepteur de Cazals, Jean R..., dit Noé, condamné à quinze jours de prison, par le tribunal correctionnel de Cahors, a été mis en état d'arrestation et écroué pour purger sa peine à la maison d'arrêt de Cahors.

M. le Commissaire a procédé ce matin à l'arrestation d'un nommé G... Auguste, âgé de 43 ans, se disant voyageur de commerce.

Depuis plusieurs jours à Cahors, G... dépensait largement à tel point qu'il eut vite épuisé les quelques sous qu'il avait en poche.

Mais sa « panade » ne l'inquiéta guère. Il continua à mener la même vie, à bien manger au restaurant Crastes, à bien boire dans les cafés. Généreux, il offrait à tous les clients qui se trouvaient à sa table. Mais, au moment de la douzième, il disait aux garçons : « Ça, c'est pour moi. Je paierai demain. »

Cela ne plut pas à un garçon du café Tivoli auquel il laissait pour compte lundi soir une note de 16 fr. 80.

Mardi matin, alors que G... se trouvait dans la chambre qu'il occupe rue des Boulevards, au restaurant Crastes, des agents de police le prièrent de les suivre au Commissariat.

Il s'y rendit de bonne grâce. Après un court interrogatoire, il fut inculpé de grivèlerie et conduit au Procureur de la République qui l'a fait écrouer à la maison d'arrêt.

Tombola
Voici les numéros gagnants de la loterie qui a eu lieu pendant la journée de l'emprunt aux Magasins du Printemps.

1^{er} lot : 1 glace valeur 115 fr., n° 351.
2^e lot, 1 table à ouvrage, valeur 89 fr. 50, n° 472.
3^e lot, descente de lit, valeur 55 fr., n° 299.
4^e lot, une douzaine de serviettes de toilette, 39 fr. 75, n° 349.
5^e lot, 1 litre d'eau de Cologne valeur 19 fr. 95, n° 624.
6^e lot 1/2 litre eau de Cologne valeur 9 fr. 95, n° 16.
7^e lot, 6 bols, n° 445.

Tribunal correctionnel
Audience du 2 décembre

DÉLITS DE CHASSE
Le tribunal correctionnel de Cahors a prononcé trois condamnations de 25 francs d'amende chacune pour délit de chasse.

Le soir, le bal pour grandes personnes réunissait dans les mêmes salons un public nombreux. Jusqu'au matin, le bal fut très animé.

La clôture de la Chasse
La clôture générale de la chasse est fixée au dimanche 2 janvier 1921 au soir, dans tous les départements, à l'exception de ceux d'Alsace et de Lorraine.

Choses d'Allemagne
Je glane, au hasard, dans un paquet de journaux de Stuttgart, du 20 au 30 novembre.

L'hiver promet d'être rigoureux : « à Stuttgart, les lacs et étangs sont gelés, le 27 novembre, le thermomètre marquait — 5° : la jeunesse patine ». Que nos bons amis les Anglais nous livrent du charbon au rabais.

A Munich, le théâtre français parisien « Vieux Colombier » a donné 3 représentations en français. Le journal allemand ajoute ironiquement : « A quand une représentation allemande à Paris. » Moi je me bernerai à surajouter : Apprenons l'Allemand, allons en Allemagne, retournons-y ; connaissons-la et nous ne nous ménerons pas des surprises désagréables.

Lisez ce canard que seul un estomac boche est capable de digérer. A Ingolstadt, comme du reste dernièrement à Sidi-Bel-Abès, 150 allemands viennent d'être enrôlés « de la manière la plus raffinée » dans la légion étrangère. Emmenés en Afrique, ils vont y être incorporés pour 5 années.

Vous vous représentez le gouvernement français forçant nos ennemis à se ranger sous le drapeau tricolore ! Kolossal ! Pyramidal.

La crise des loyers sévit partout ! A Stuttgart 5.000 citoyens cherchent des habitations. On prétend qu'à Cahors 200 personnes ont reçu la visite de l'huissier.

L'incident badois, rapporté par le « Journal du Lot » est inséré, dans un journal Wurtembergois, en ces termes : A Urloffen, près d'Offenburg, lors de la réquisition du blé, la population s'est révoltée, désarmant la garde civique et démolissant l'hôtel de ville.

En Bohême la chasse aux Allemands continue ; les étudiants à Prague ont été expulsés de leurs chambres meublées, des officiers ont été « rossés » à en perdre connaissance, et, à Eggra, la statue de l'Empereur d'Autriche a été renversée pendant la nuit.

Dernièrement une loïse, mère d'un poilu disparu, écrivait à Berlin, au Ministre de la guerre, en ces termes : « Mon fils, blessé le 27 septembre 1914, à Hurlu, a été fait prisonnier et emmené en Allemagne. Voilà 6 ans que j'ignore ce qu'il est devenu. Vous devez le savoir : si vous ne voulez pas me le dire, je vais vous attaquer dans tous les journaux. » Voyons ! avant d'aller plus loin, posons-nous une question :

Si cette excellente mère, désespérée, à juste titre (avant de mourir, elle a 78 ans, elle voudrait revoir son enfant), avait écrit ainsi à un Ministre français, pour un renseignement urgent, quelle eût été la réponse ? Le panier, la corbeille, et les éclats de rire du chef de Bureau. Or, par retour du courrier, de la rue Dorothea, la direction du service des recherches lui a répondu qu'on avait pris acte de sa requête, qu'on allait procéder à de nouvelles recherches, et qu'elle veuille bien ne pas perdre le n° de la réponse, afin que le cas échéant, elle puisse écrire une autre fois plus sûrement. Ceci prouve 2 choses : 1° que le Boche, fonctionnaire, est discipliné ; 2° que le chef de bureau qui a ouvert l'enveloppe, a craint qu'on ne s'adressât directement au Ministre, que son service fût mis au pilori dans la Presse mondiale, bref, il a eu peur d'être traité à la boche par les co-boches, et aussitôt, il a répondu à cette brave quercenoise. « Ce n'est pas une voie, a-t-il dû dire, in-pello ; elle aurait dû être convoquée lors de la signature du traité de paix. »

Ant. CHERY.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 8

La tragique aventure

MIME PROPERCE PAR Albert BOISSIÈRE

II

Le mandat imprévu

Ses yeux très doux étaient très timides et il ne savait où poser son regard, comme si tous les objets environnants eussent avivé son angoisse... Il fermait ses yeux très doux. Mais l'angoisse était en lui et il semblait souffrir davantage, les yeux fermés...

...Les villas de Colombes et d'Asnières glissent sur la vitre, dans une fantasmagorie brève. Le train passa les fortifications...

Le grondement des plaques tournantes s'assourdissait... Il parut que Properce manqua d'air, qu'il entra dans une atmosphère surchauffée... Il abaissa la glace de la portière, jeta un coup d'œil désolé sur les hautes bâtisses de la rue où la ligne était encaissée.

Puis, faisant un effort surhumain sur lui-même, afin de rendre sa parole assurée : — Tiens, ma chère Madeleine... dit-il d'une voix blanche, prends la

valise... Il y a un litre d'eau-de-vie... et, pour passer à l'octroi... sans déclarer... les employés, tu sais, sont toujours plus coulants avec les femmes... Tu ne manques pas d'aplomb, toi !

— Heureusement que j'en ai pour deux !... Chiffe molle, va ! fit Madeleine, en haussant les épaules... Donne-moi mon ticket, rejoins-moi, rue d'Amsterdam... à la sortie, et ne lambine pas, surtout.

...Le train stoppait, sous le hall, — doucement...

La dame en rouge était déjà en bas du wagon, défrapait sa jupe, prenait la valise des mains tremblantes de Properce, glissait comme une anguille, à travers les mailles de la foule, et disparaissait, à la manière saccadée d'une petite femme nerveuse, trépanante et suffisamment désagréable, dans l'intimité.

...Properce, les bras en croix, la paume des mains appuyée aux montants de la portière, semblait hésiter à franchir le seuil du compartiment. Il se décida ; d'un pas de somnambule, il sauta sur le quai. Ses regards troubles allèrent droit devant lui, par delà la foule bousculée qu'il ne voyait pas, comme si son angoisse eût été placée à distance et l'eût précédé, ainsi qu'un fanal d'inquiétude... Il eut la sensation d'un grand vide parmi les gens qui se pressaient, les uns contre les autres, précipités vers la sortie... Et une autre sensation succéda à celle-là, presque immédiatement...

Il lui parut qu'il était encadré, en

tre deux hommes, réglant leurs pas sur le sien.

Et comme il venait de donner son billet à l'employé préposé à la collection des morceaux de carton, inutilisables désormais, il entendit l'homme de droite dire négligemment à son oreille, sans même le regarder :

— C'est vous, Properce...

Properce baissa la tête... Il crut mourir... Il fit signe que oui, — sans répondre.

Et l'homme de gauche, avec le même air indifférent, murmura :

— Suivez-nous... Afin de ne pas attirer l'attention et soulever la curiosité, n'essayez pas de protester... C'est dans votre propre intérêt.

Properce s'arrêta, une seconde, tourna son pâle visage de Pierrot douloureux, vers le couloir étroit de la sortie qui donne sur la rue d'Amsterdam ; et il eut le temps de voir, dans un éclair, dans un éclair rouge, Madeleine, sa femme, qui, entre deux douaniers confiants, passait hardiment et sauve, la valise à la main...

Mais les deux inspecteurs de la Sûreté, chargés de son arrestation, croyant à une hésitation à les suivre, l'avaient pris familièrement, chacun par un bras...

Oh ! si familièrement et si discrètement qu'on n'eût pu soupçonner leur besogne...

N'avez crainte, dit Properce... je vous suis...

Et il respira librement, comme subitement délivré de son angoisse.

Un fiacre attendait, dans la cour

de Rome, au bord du trottoir. Properce y monta, suivi d'un des inspecteurs... L'autre demanda :

— Vous avez mis votre valise aux bagages ?... Voulez-vous me donner votre bulletin ?

— Voici mon bulletin de consignation, répondit le jeune homme. Vous trouverez trois malles chapelières, envoyées de Rouen, depuis... quatre jours... Attendez, voici de la monnaie pour payer... je ne voudrais pas...

Mais la valise ? insista l'autre...

Vous aviez une valise jaune à la main ce matin, en prenant le train, à Dieppe ?

— Vous voyez ! dit naïvement Properce, en ouvrant, larges, ses deux mains.

Le policier profita du mouvement d'expansion qu'il jugeait ironique, pour ramener les deux mains de l'inculpé, l'une contre l'autre, et les réunir définitivement, dans l'enserrer du cabriolet...

— C'est bon ! ricana-t-il, monsieur s'en est débarrassé en cours de route.

Et il haussa les épaules, avec un mépris évident...

— Ça ne vous avancera pas à grand-chose, vous savez... On la retrouvera toujours !... Dumoulin, reprit-il, à l'adresse de son collègue, resté sur la bordure du trottoir, occupez-vous des bagages... Le temps d'un déjeuner sur le pouce, à la Tour, avec l'interrogatoire d'identité, en guise d'apéritif, et nous revenons... Téléphonez l'arrestation et le retour... Faites pas faire traîner, avec les parquets de province !